

Objet :
**Saisine 16-9618 : « Rapport
exemption 2015 »**

Issy-les-Moulineaux, le 24 mars 2016

Directeur des Pêches Maritimes & de
l'Aquaculture

92055 La Défense - Cédex

Réf : Ifremer/PDG/AB/2016 - N° 043

le président directeur général

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver en annexe un rappel des éléments correspondant à votre demande citée en référence qui ont été transmis à vos services.

Par ailleurs, dans le cadre de la certification ISO9001 de l'institut et conformément aux engagements de son contrat quadriennal concernant le suivi de la satisfaction des commanditaires d'expertises, nous vous demandons de bien vouloir porter votre appréciation sur ce document en renseignant la fiche d'évaluation jointe à cet envoi.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368

APE 731 Z

SIRET 330 715 368 00297

TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00

télécopie 33 (0)1 46 48 22 48

<http://www.ifremer.fr>

PJ. Annexe
Questionnaire d'évaluation

Annexe : Saisine DPMA 16-9618 - Synthèse des éléments transmis

Anne-Sophie Cornou, Joel Dimeet, Patrick Berthou
mars 2016

Les éléments demandés dans le cadre de la saisine 16-9618 pour le rapportage concernant l'activité des navires bénéficiant d'exemption au régime d'effort de pêche du plan cabillaud concernent la flottille palangrière qui cible essentiellement le merlu en Ouest Ecosse.

Les éléments fournis sont :

- Le plan d'échantillonnage des observations à la mer (contribution de Joel Dimeet),
- Le tableau 3 de l'annexe I du règlement d'application pour chacune des flottilles (contribution d'Anne-Sophie Cornou),
- La cartographie des activités des palangriers (contribution de Patrick Berthou)

NB. En supplément, les mêmes éléments concernant l'activité du navire palangrier Croix Moran qui cible le merlu essentiellement le merlu en Ouest Ecosse.

Observations 2015 - Palangriers Merlu Ouest Ecosse

DEBUT OBSERVATION	FIN OBSERVATION	NAVIRE IMMATRICULATION	NAVIRE NOM	Nbre marée échantillonnées	Jdm	total/navire	Jdm totaux (SACROIS)	% échantil.
12/12/2015 10:00	18/12/2015 12:00		CUCA	3	7	24	166	14%
05/12/2015 09:00	12/12/2015 07:00				8			
28/11/2015 20:00	04/12/2015 07:00				9			
17/03/2015 09:00	23/03/2015 07:30		LANDORA	5	7	35	138	25%
11/03/2015 14:30	16/03/2015 15:00				6			
02/03/2015 14:00	09/03/2015 12:40				8			
09/02/2015 17:10	15/02/2015 09:30				7			
03/02/2015 10:45	09/02/2015 09:15				7			
		total	2	8	59			
10/07/2015 17:00	16/07/2015 13:30		CROIX MORAND	2	7	15	26	58%
03/07/2015 12:00	10/07/2015 13:30				8			
		total	1	2	15			

Données issues des campagnes d'observation en mer (du 1er février 2015 au 31 janvier 2016) - groupe des navires palangriers ciblant le merlu en Ouest Écosse (V1a)

Année	N° sortie	N° CFR	Cible (kg)			Engin	Mailage	Zone	Profondeur	Mots (1)	Espèces ciblées	Débarquements capturés (kg) (2)	Rejets calculés (kg) (3)	Total captures	Effort utilisé (6)	Effort total (8)	Intensité de pêche (7)
			LHT	GT	KW												
2015	1		33,8	325	818	LL	NA	27,8.a	[270m ; 275m]	2	Merlu	0	0	25 067	3 272	4 908	0,87
2015	2		33,8	325	818	LL	NA	27,8.a	[345m ; 360m]	2	Merlu	0	0	32 961	3 272	4 908	0,87
2015	3		33,8	325	818	LL	NA	27,8.a	[140m ; 170m]	3	Merlu	0	0	26 061	4 050	5 728	0,71
2015	4		33,8	325	818	LL	NA	27,8.a	[120m ; 160m]	3	Merlu	0	0	18 328	3 272	4 908	0,87
2015	5		33,8	325	818	LL	NA	27,8.a	[250m ; 240m]	3	Merlu	0	0	18 746	3 272	4 908	0,87
2015	6		38,76	364	1030	LL	NA	27,8.a	[345m ; 452m]	11 12	Merlu	0	0	10 562	5 150	8 240	0,82
2015	7		38,76	364	1030	LL	NA	27,8.a	[376m ; 430m]	12	Merlu	0	0	6 757	4 120	7 210	0,77
2015	8		38,76	364	1030	LL	NA	27,8.a	[276m ; 320m]	12	Merlu	0	0	16 890	5 180	7 210	0,71

(1) L'inscription de deux mots indique que la marée s'est déroulée à cheval sur deux mois.

(2) Poids échantillonné de cabillaud débarqué * (nb total d'OP dans la zone / nb d'OP échantillonnées dans la zone)

Correspond au poids déjà élevé à la marée

(3) Poids échantillonné de cabillaud rejeté * (nb total d'OP dans la zone / nb d'OP échantillonnées dans la zone)

Correspond au poids déjà élevé à la marée

(4) Poids échantillonné capturé (rejet + débarquement) toutes espèces * (nb total d'OP dans la zone / nb d'OP échantillonnées dans la zone)

Correspond au poids déjà élevé à la marée

(5) calculé à partir du nombre de jours de mer échantillonnés (jours en mer dans la zone où il y a au moins une OP échantillonnée) (en KW*jours)

dans une journée il peut y avoir des OP non échantillonnées

(6) calculé à partir du nombre de jours de mer total de la marée observée (campagne de mer) (en KW*jours)

(7) A ne pas utiliser pour ré-évaluer la capture totale car les poids pré-sentés dans le tableau correspondent aux poids déjà élevés à la marée. L'observation en mer (OBSMER) ne compte en nombre d'OP

Données issues des campagnes d'observation en mer (du 1er février 2015 au 31 janvier 2016) - groupe des sardines pélagiques ciblant le merlu en Océan Atlantique (Vie)

Année	N° sortie	N° CFR	Capacité			Engin	Mâtage	Zone	Profondeur	Mote (1)	Espaces cibles	Débarquement cabillaud (kg) (2)	Rejets cabillaud (kg) (3)	Total captures	Effort utilisé (6)	Effort total (6)	Intensité échantillonnage (7)
			LHT	GT	KW												
2015	1		33	377	633	LL	NA	27,8 m	(30m : 340m)	7	Merlu	0	20,449	8 507	3 632	7 084	0,5
2015	2		33	377	633	LL	NA	27,8 m	(30m : 350m)	7	Merlu	0	25,298	20 800	4 415	6 191	0,71

(1) L'inscription de deux moteurs indique que la marée s'est déroulée à cheval sur deux mois.

(2) Poids échantillonné de cabillaud débarqué * (nbs total d'OP dans la zone / nb d'OP échantillonnées dans la zone)

Correspond au poids déjà élevé à la marée

(3) Poids échantillonné de cabillaud rejeté * (nbs total d'OP dans la zone / nb d'OP échantillonnées dans la zone)

Correspond au poids déjà élevé à la marée

(4) Poids échantillonné capturé (rejet + débarquement) toutes espèces * (nbs total d'OP dans la zone / nb d'OP échantillonnées dans la zone)

Correspond au poids déjà élevé à la marée

(5) calculé à partir du nombre de jours de mer échantillonnés (jours en mer dans la zone où il y a eu au moins une OP échantillonnée) (en KW*jours)

dans une journée il peut y avoir des OP non échantillonnées

(6) calculé à partir du nombre de jours de mer total de la marée observée (campagne de mer) (en KW*jours)

(7) A ne pas utiliser pour ré-évaluer la capture totale car les poids présentés dans le tableau correspondent aux poids déjà élevés à la marée. L'observation en mer (OSNAMES) se compte en nombre d'OP

Carte de l'activité en 2015 en Ouest Ecosse des Palangriers bénéficiant de l'exemption au régime d'effort du plan cabillaud en 2015 (Landora, Sylvanna, Cuca et Meaban), en relation avec l'isobathe 300m

